

## BULLETIN D'INSCRIPTION | COLLOQUE AVOCATS DU BARREAU DE CAEN

(PARTENARIAT SPECIFIQUE)

Formation demandée :

**Les robots autonomes : Quel encadrement juridique et éthique ?**

Date et durée de la formation : jeudi 22 mai 2025 de 10h à 17h **soit 5h30 heures de formation**

Lieu : Salle du Belvédère (4e étage, Bât. D) à définir

<p><b>PARTICIPANT</b></p> <p><i>Joindre une liste avec ces mêmes informations par participant</i></p> <p>- Nom d'usage : Nom patronymique :</p> <p>- Prénom : Fonction :</p>	<p>Date :</p> <p>Signature du participant :</p>
--	---

• **Inscription au titre du partenariat avec le Barreau de Caen**

Besoin d'une attestation de présence

60 € TTC : Jeunes avocats inscrits au Barreau de Caen depuis moins de 2 ans (sur justificatif)

70 € TTC : Avocats recrutés par l'Université, toutes composantes confondues, en qualité de chargé d'enseignement vacataire dispensant sur l'année en cours ou l'année précédente un minimum de 15 heures présentiellles d'enseignement

100 € TTC : Autres avocats

La situation sera appréciée par l'Université, faculté de droit, AES et AP avant la date de chacun des colloques.

1. Pour le règlement :

- Par virement bancaire : Bulletin à renvoyer signé à l'Ordre des avocats du Barreau de Caen (sur l'adresse courriel : [co@caen-avocats.net](mailto:co@caen-avocats.net)). Virement à effectuer sur le RIB de l'Ordre des avocats avec la mention suivante (obligatoire) « UNICAEN+Date du colloque (en chiffres) + Nom de l'avocat »
- Par chèque : Bulletin à renvoyer signé et accompagné d'un chèque libellé à l'Ordre des avocats du Barreau de Caen à l'adresse : Ordre des Avocats, 3 avenue de l'Hippodrome, ZAC Gardin, Espace Conquérant, 14000 Caen

2. Copie du bulletin et justificatif de votre situation à renvoyer à l'adresse [droit.recherche@unicaen.fr](mailto:droit.recherche@unicaen.fr) **avant le vendredi précédent le colloque.**

